



**D
A
Z
I
B
A
O**

N°5 janvier-février 2013
Lettre d'information de la SACD-Scam

CE QUI NOUS PASSIONNE

Dazibao, une lettre d'information qui vous informe des sujets qui mobilisent la société et ses auteurs. www.sacd-scam.be | www.bela.be

C'EST GÉNIAL ?

C'est donc la grande affaire du moment. Plus de dîner en ville sans qu'un convive ne sorte, entre poire et fromage, une tablette numérique pour y puiser l'information que tout le monde n'attendait pas. Avec ce commentaire : " On y trouve tout, même des livres, c'est génial ! " C'est génial en effet. Vient ensuite la question qui tue : " Mais qu'allez-vous devenir, vous éditeur, vous libraire ? " Et ni l'un ni l'autre n'étant plus nécessaire, c'est clair, on suppose que l'auteur s'en sortira mieux, puisqu'il aura un accès direct à des millions de lecteurs. Ou de consommateurs, c'est selon. Et s'il n'y arrive pas tout seul, quelques *majors* l'y aideront... C'est génial ? C'est énervant...

Mais bien sûr la question est là. Quel avenir pour nos métiers ?

C'est la raison d'être du PILEn, le Partenariat Interprofessionnel du Livre et de l'Édition numérique, que d'inciter ses membres, auteurs, éditeurs, libraires, à prendre la juste mesure de l'arrivée du numérique dans leurs métiers. La juste mesure, c'est d'abord comprendre qu'il s'agit d'un vrai changement sociétal, où l'accès à la connaissance, à la lecture, mais aussi à l'écriture pourra se faire autrement, par d'autres canaux et sous de nouvelles formes. La juste mesure cependant, c'est aussi résister au discours qui présente le numérique comme un nouveau Graal. Car

nul ne sait réellement où l'on va, et à ce jour, c'est encore le papier, premier métier d'une majorité d'entre nous, qui fait vivre le livre. Lui aussi fait partie des futurs du livre.

Nous pensons que la meilleure manière de maîtriser ces futurs, le mariage du papier et du numérique, c'est de les accompagner. C'est un formidable défi à notre intelligence qui est ainsi proposé.

Et l'on voit bien que dès aujourd'hui nos métiers se profilent autrement. Il nous appartient d'en comprendre le sens, de les repenser.

Mais après tout, n'est-ce pas ce que nous faisons depuis longtemps ?

En fait, c'est passionnant !

Philippe Goffe

LE LIVRE NUMÉRIQUE

LE MÊME, L'AUTRE

Le même et l'autre articulent la querelle autour du livre numérique : les tenants du "même" le voient comme une simple doublure du livre papier (mais sans l'odeur) alors que les défenseurs de "l'autre" découvrent avec lui un moyen d'enrichir le texte initial, de liens, de sons, d'images (évoluons, disent-ils, du *print centric* vers le *content centric*, un *content* adapté aux différents terminaux de lecture).

Pour l'auteur, que l'aventure de l'expansion de son univers tente, de multiples questions surgissent. Au plus simple, **que se passe-t-il lors de la numérisation de son œuvre ?** **A-t-on respecté l'intégrité de son texte, avait-il cédé ses droits, lui a-t-on demandé une permission, comment est-il rémunéré ?**

La question du "partage de la valeur" entre éditeurs et écrivains n'est pas neutre.

En raison des forts investissements consentis, argumentent les éditeurs, les pourcentages de droits d'auteur issus de la vente de livres numériques restent quasiment identiques à ceux proposés pour la version papier, au contraire de ce qui se passe dans les pays Anglo-Saxons.

La tentation de fabriquer soi-même son ePub surgit alors. Et le paysage de l'édition se recompose : les éditeurs historiques cohabitent avec de nouveaux acteurs.

AUTEUR NUMÉRIQUE

Soyons lucide : le lectorat sur tablettes, liseuses et téléphones représente au mieux de l'argent de poche pour l'auteur qui se lance dans l'édition numérique. Si le territoire à explorer est tentant, car il laisse de larges plages d'innovation encore vierges, son écriture dans ce cadre doit être considérée comme un investissement.

Se soucierait-il de son lecteur final, que ni lui ni son éditeur n'ont accès à une typologie de lectorat véritablement fiable : ces données sont l'apanage des grandes plateformes de distribution. C'est pourquoi le PILEn et la Fédération Wallonie-Bruxelles, en Belgique, ainsi que le Centre National du Livre, en France, vont tenter d'en procurer aux professionnels. Des études sont... à l'étude !

Second souci : quelle protection peut espérer l'auteur dans cet univers mondialisé ? L'idée d'une défense technologique (les DRM) semble s'effriter devant le peu de connaissances nécessaires pour les briser.

Au niveau économique, la gratuité masque le plus souvent une vaste dissimulation des recettes ou l'absence cruelle de celles-ci. Les modèles de droits partagés ne sont à envisager que lorsque la "prestation" d'écriture peut être facturée en amont plutôt que différée au moment de l'exploitation publique de l'œuvre. Les sociétés d'auteurs, avec leurs outils de gestion collective, doivent innover et s'affirmer sur ces nouveaux terrains. **La recherche de nouveaux équilibres juridiques et économiques s'avère cruciale pour les auteurs.**

NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE

Dans ce contexte, le développement d'une offre légale de qualité est une priorité. On songe à des plateformes en ligne, bénéficiant d'un soutien de l'Etat...

La perspective de la diffusion légale nous ramène à la rémunération et à la question laissée en suspens, non résolue, des droits numériques des écrivains. Parce que les éditeurs barguignent sur le pourcentage consenti, les auteurs ne souhaitent plus les céder pour la durée de la propriété intellectuelle (70 ans *post mortem*). Ils proposent des contrats courts (cinq ans) qui font bondir leurs interlocuteurs. Et pour la rémunération, avancent certains, pourquoi pas un paiement mutualisé ? Comme on prélève sur le câble, pourquoi ne pas percevoir et répartir une partie des bénéfices de ces opérateurs qui diffusent la littérature dans sa version numérique ?

Bien que les enjeux liés au livre numérique soient élevés, l'opposition "livre texte" contre "livre application" est-elle pour autant pertinente ? La complexité, pour l'auteur, l'éditeur, le libraire et même le bibliothécaire sera de maîtriser les deux dispositifs et de les articuler.

**À SUIVRE SUR BELA, LA
PARUTION DU 1^{ER} EPUB
EN COÉDITION AVEC LA
MUETTE, FEUILLETON.
WWW.BELA.BE**

ESSENTIELLE CRÉATION

Un auteur aujourd'hui n'a plus une écriture à sa disposition, mais deux. Il reste cependant à la source de tout le processus. Le travail de création demeure essentiel à l'apparition du livre et la mobilisation collective pour la défense des droits des auteurs est plus que jamais d'actualité.

**DROIT À
UN FUTUR
ÉCONO-
MIQUE**

BALISES

2001

L'organisation de la première Fête de l'Internet indique la volonté des pouvoirs publics d'impliquer le plus grand nombre dans la mutation qui se profile. En 2009, la Fête disparaît au profit de la Semaine du Numérique, avec des objectifs et des projets renouvelés.

2010

→ Un plan intitulé “ Enjeux et propositions pour le développement numérique de la chaîne du livre en Communauté française ” est présenté au Conseil du Livre par la Ministre de la Culture et diffusé vers les instances d'avis du secteur des Lettres et du Livre. Ce plan répond aux recommandations et aux avis formulés par le Conseil.

→ Naissance du site [Lettres numériques](#).

2011

Remise à la Ministre de la Culture d'un rapport découlant d'une mission d'expertise, intitulé *Analyse prospective du développement numérique de la chaîne du livre*. L'accent est mis sur l'enjeu que représente la numérisation du livre pour tous les acteurs du secteur et préconise le soutien d'initiatives et de projets innovants. Ce rapport est rendu public en octobre 2012.

2012

→ Naissance du PILEn (Partenariat Interprofessionnel du Livre et de l'Édition numérique) composé de l'ADEB (Association des Editeurs Belges), l'ELS (Espace Livre et Création), la Maison des Auteurs (SACD, Scam, SOFAM et BELA) et le SLFB (Syndicat des Libraires Francophones de Belgique). En partenariat avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, le PILEn est chargé de mettre en œuvre des mesures d'accompagnement des différents acteurs de la chaîne du livre dans les mutations technologiques en cours.

→ Bela lance Les Apéros du Numérique qui rassemblent public de passionnés et auteurs avertis autour de thèmes comme l'autoédition.

PRISE DE PAROLE

GRÉGOIRE POLET



© C. Hélie, Gallimard

GRÉGOIRE POLET DÉVELOPPE DES RÉCITS MINI-MALISTES AU TRAVERS DE SA TWITTÉRATURE. TENTÉ PAR L'ÉCRITURE DE LIVRES HYBRIDES, IL NE S'Y EST PAS ENCORE LANCÉ. POUR LUI, LA RICHESSE DE TOUT UNIVERS LITTÉRAIRE RESTE AU CONFLUENT DU TRAVAIL D'ÉCRITURE ET DE L'INTELLIGENCE DE L'ÉDITEUR.

Pour l'instant, le numérique et le papier sont deux versants de la diffusion de la littérature, mais pas encore vraiment de l'édition et encore moins de l'écriture. Le livre numérique est encore très largement une copie écran d'un livre papier. Le livre-application, s'il doit exister un jour, sera un objet artistique vraiment neuf, une création. (...)

Aujourd'hui, ma revendication est que le rapport de l'éditeur à l'auteur soit exactement le même en numérique qu'en papier. Le même respect, le même soin, la même ambition. Je pense qu'avec des gens intelligents, inventifs et qui ont au cœur la joie de la littérature, l'avenir numérique de l'édition est une chance. Parce que l'édition numérique a la légèreté de l'oiseau et peut très bien avoir sa hauteur et sa liberté. (...)

Il y a pourtant un danger. Les start up de l'édition numérique sont pressées. Mais la littérature, elle, est lente. Si les éditeurs numériques et ceux qui les financent forcent la littérature à se mettre à leur rythme, ils vont poubelliser la production. Certains ont l'esprit racoleur, pensent que parce que le média est nouveau, la littérature est moderne et risquent de faire au final de l'édition numérique le refuge des auteurs refusés ailleurs. Mais si l'éditeur est bon, qu'il est intelligent et qu'il a une vision : papier ou numérique, il fait du bon travail ! (...) Personnellement, je me dis : "j'écris", et puis c'est tout. C'est déjà assez compliqué comme ça. Ce qui ne m'empêche pas d'être intéressé aussi par d'autres expériences d'écriture : à une époque, je m'amusais à faire un peu de code, et j'imaginai (j'imagine encore) de créer un texte en trois dimensions, avec des hyperliens permettant de voyager. Tel personnage pourrait, via clic, mener vers une autre page où on lirait son histoire passée.

Des épisodes secondaires ou tertiaires pourraient se ramifier, pour former un texte complexe et illimité. Une façon parmi d'autres d'échapper à la linéarité des récits.

Je pensais même à des textes hybrides, avec des passages qui seraient développés sous forme de capsules vidéo, petites scènes filmées. L'éditeur français Storylab, qui a publié mes "Bouts de ficelle" avait des idées similaires. Mais c'est assez lourd et cher à mettre en place.

Je me livre de temps en temps à la "twittérature" : c'est un exercice de style, un récit minimaliste riche, à lecteur indéterminé. Je n'y suis pas assidu. Mais ça m'est utile pour mon écriture en général, comme entraînement à l'évocation légère et vive.

Grégoire Polet vit à Barcelone. Il a publié cinq romans chez Gallimard, dans la collection blanche, et un texte, *Les bouts de ficelle*, chez Storylab, éditeur 100% numérique. Pour découvrir sa Twittérature : [@gregoirepolet](#)

LA SACD-SCAM DEMANDE...

❶ Le respect des droits moraux et pécuniaires des auteurs lors de la diffusion de leur œuvre sur Internet : respect de la paternité de l'œuvre et de son intégrité, demande d'autorisation à l'auteur avant la mise en ligne, obtention des droits d'adaptation des œuvres littéraires et des bandes dessinées pour leur diffusion au format numérique.

❷ L'ouverture de négociations avec les éditeurs au sujet des contrats d'édition dans le but de valoriser les droits numériques : obtenir la rétrocession si l'éditeur ne les exploite pas, mieux associer l'auteur à la promotion de ces œuvres.

❸ Le renforcement des échanges d'information entre éditeurs, sociétés d'auteurs, bibliothèques et organismes d'enregistrement pour faciliter l'identification des ayants droit de par le monde.

❹ Le développement de l'offre légale.

LES PROPOSITIONS

La SACD-Scam recherche de nouveaux équilibres juridiques et économiques avec les interlocuteurs des auteurs. Elle propose et alimente une réflexion à cet égard, notamment au sujet des mécanismes de rétribution possibles.

Ses propositions prennent en compte les nouvelles formes de création et d'exploitation des œuvres, s'étendent aux nouveaux usages et à la conservation des supports numériques.

ET VOUS ?

Frédéric Young, délégué général de la SACD-Scam, a été nommé Président du Conseil du Livre en ce mois de janvier 2013. La Maison des Auteurs, déjà présente au sein du PILEn, poursuit son implication dans la réflexion au sujet de l'avenir du livre, une réflexion qui comprend la défense de vos droits en tant que créateurs.

Pour que nous puissions vous représenter au mieux, informez-nous : toutes vos initiatives, créations ou recherches en littérature numérique nous intéressent.

WWW.

www.futursdulivre.be

Le site du Partenariat Interprofessionnel du Livre et de l'Édition numérique (PILEn). Créé avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ce site a pour vocation d'accompagner les professionnels du livre au travers des mutations que connaît leur secteur. Offrant des entrées spécifiques aux auteurs, aux éditeurs et aux libraires, le site propose une veille, des ressources et se fait l'écho des formations organisées par le PILEn.

www.bela.be

BELA, la Bibliothèque en Ligne des Auteurs, pour suivre l'actualité des auteurs et consulter sa base de données sans pareil.

Rédaction : Anita Van Belle | Conception graphique : facetofacetedesign.com | Œuvre en couverture : Céline Gillain | Photographie : Sven Laurent | Éditeur responsable : Frédéric Young : Prince Royal, 87, 1050 Bruxelles | Bulletin d'information bimestriel, janvier/février 2013. P202
177 - PB/PP-B46-Liège X.

www.lettresetlivre.cfwb.be

Le site du Service des Lettres et du Livre de la Fédération Wallonie-Bruxelles offre de très nombreuses ressources sur le livre et l'édition numérique.

On peut y télécharger le rapport du GEN (Groupe d'Experts du Numérique), *Analyse prospective du développement numérique de la chaîne du livre*.

http://www.lettresetlivre.cfwb.be/fileadmin/sites/sgll/upload/sgll_supper_editor/sgll_editor/documents/Analyse_prospective_du_developpement_numerique_de_la_chaine_du_livre_Rapport_gr_experts_juin_2012.pdf

www.cairn.info

Pour lire le texte de Serge Bouchardon : "Du récit hypertextuel au récit interactif" dans le 42^e numéro de la Revue de la BNF, titré "Hypertexte(s)".

OÙ SE RETROUVER ?

Vous trouverez sur les sites mentionnés ci-dessus le calendrier des formations dispensées par le PILEn. Hébergées par la Maison des Auteurs, elles sont ouvertes aux auteurs désireux d'appriivoiser le monde de la création numérique ou simplement de s'informer sur les nouveaux modes de fabrication et de diffusion d'un *eBook*.

**SACD
Scam*
SOFAM
deAuteurs**

Dazibao, un cycle d'affiches qui vous informe des sujets qui mobilisent la société et ses auteurs.